

# ARGUS JOURNAL

NO 1

Août 1975/August 1975

## Nominations et départs

On a appris récemment que le mandat de Joseph M. Blanchet avait été renouvelé comme directeur de la bibliothèque à l'Université Laval. On sait qu'il fut question à un certain moment de ne pas confier ce poste à un bibliothécaire.

D'autre part, mademoiselle Jeannette Bourgoin, chef du service de développement des collections à la Bibliothèque des sciences humaines et sociales de l'Université de Montréal a demandé et obtenu une permutation. Elle occupe depuis le 21 juillet le poste de chef du service de prêt-entre-bibliothèque.

Madame Michelle Bachand, chef du service du prêt à la Bibliothèque des sciences humaines et sociales a

remis sa démission le 19 juin 1975. Monsieur Michel Thériault, chef du service des acquisitions des bibliothèques quitte l'Université de Montréal, le 14 août. A partir de la mi-septembre, il occupera le poste nouvellement créé de Chef de la division de la bibliographie rétrospective à la Direction du catalogage de Bibliothèque nationale du Canada.

Monsieur Hubert Lacroix vient également de quitter son poste de chef des services externes de la Bibliothèque de droit.

Cela n'arrange en rien la situation qui règne à l'Université de Montréal où le directeur général des bibliothèques a démissionné il y a bientôt un an et n'a pas été remplacé depuis.

Nous tenons à aviser les lecteurs d'Argus qu'une nouvelle rubrique permettant à chacun de dire son mot sera inaugurée au prochain numéro d'Argus (septembre/octobre). Nous invitons donc tous ceux qui auraient des commentaires à faire sur n'importe quel aspect de la profession de nous faire parvenir leurs textes le plus tôt possible à l'adresse ci-dessous. Ne jamais oublier que la date d'entrée des textes précède de 2 mois au moins la sortie d'un numéro.

ARGUS/COMMENTAIRES  
360, rue Le Moyne  
Vieux-Montréal H2Y 1Y3

JOURNAL: publication périodique relatant les événements saillants dans un ou plusieurs domaines.  
(Petit Robert)

"C'est en essayant que les Grecs ont pris Troie"  
Théocrite

Le comité de rédaction désirant qu'Argus devienne une publication "sérieuse", tout en fournissant aux membres de la Corporation l'information courante du genre "convocations, nouvelles publications, nominations, etc.", nous avons décidé d'inaugurer avec ce numéro, une nouvelle formule.

En effet, l'information du genre "l'actualité chez les bibliothécaires" n'entraîne pas tout à fait dans le cadre du nouvel Argus. Ce type d'information se périme assez vite et devenait bientôt inutile, à côté des articles de fond ou scientifiques.

Ainsi, nous avons pensé réunir au centre de la revue cette "information périssable", suivant le même format qu'Argus, mais selon une présentation un peu différente. C'est ainsi qu'est né ARGUS/JOURNAL, que vous trouverez dans tous les numéros d'Argus dorénavant. Il vous sera facile de détacher et de "jeter après usage" ces quelques nouvelles, de façon à conserver seulement les articles de fond.

La nouvelle équipe.

QUELQUES GLANURES DU CONGRES DE LA C. L. A.,  
TORONTO,  
1975.

Le 30e congrès annuel du "Canadian Library Association" eut lieu du 14 au 20 juin dernier, au luxueux Four Seasons-Sheraton Hotel de Totonto. La majorité des réunions avait lieu à l'hôtel même: certains de nous se voyaient dans l'obligation de se rendre ailleurs pour quelques ateliers comme au Sidney Smith Hall de l'University of Toronto, à l'Ontario Institute for Studies in Education, et au Ryerson Polytechnical Institute. Une fois ces inconvénients traversés, nous nous trouvions bien situés et bien engagés. Du vendredi au dimanche, les ateliers s'avéraient plus que nombreux.

Parmi les ateliers à noter, nous avons remarquer ceux organisés par l'Association canadienne des bibliothèques de collège et d'université dont plusieurs portaient sur le "copyright", sur les droits d'auteur face aux emprunts de bibliothèque, et même sur un procès simulé de la photocopie des livres de bibliothèque et des droits d'auteur.

Plusieurs de nos membres ont assisté au colloque conjoint ASTED - C. L. A. sur la construction et l'aménagement de bibliothèques. En plus d'intéressantes présentations et conférences, nous avons visité quelques nouvelles bibliothèques de la région: la bibliothèque John P. Robarts de l'University of Totonto, bien que nouvelle et imposante ne sut pas nous plaire autant que celle de la bibliothèque de York University. Depuis le congrès, nous avons reçu par le courrier de Jean-M. Bernard Léveillé, Chef de la division du collégial, Service des bibliothèques d'enseignement, Ministère de l'Education du Québec, une analyse des constructions des bibliothèques de collège intitulée "Les collèges publics du Québec: bilan sur l'aménagement des bibliothèques" (13 p.). D'autres ateliers comprenaient deux journées sur le catalogage, sur des systèmes de coopération en catalogage, et en outre un atelier sur l'utilisation des bibliothèques.

Au thème du Congrès, "Women - the Four-Fifths Minority", on a consacré deux séances de conférence et une exposition de livres, brochures et matériel audio-visuel sur la femme. Soeur Catherine Wallace du Conseil de l'éducation supérieure des provinces maritimes a exposé la discrimination pratiquée envers la femme au Canada. Elle nous a sensibilisés à la

discrimination salariale dans plusieurs professions actuellement pratiquées par les femmes, grâce à des statistiques, et elle nous a également avertis du besoin d'une loi fédérale pour la protection des droits de la femme canadienne.

Voici la liste de l'exécutif élu lors du Congrès: le président, Brian Land, Faculty of Library Science, University of Toronto; la première vice-présidente, Anne B. Piternick, School of Librarianship, University of British Columbia; la deuxième vice-présidente, Catherine LeButt, York Regional Library, Fredericton, N.-B.; et le trésorier, Bruce Cossar, Trent University, Peterborough, Ontario.

L'exposition des éditeurs et fournisseurs s'est révélée intéressante bien que nous nous attendions à quelque chose de supérieur à ce que nous trouvons habituellement aux congrès provinciaux.

Nous avons su profiter de notre participation au congrès, et nous souhaitons encore mieux l'an prochain à Halifax.

Gregory Rickerby

---

## **Le 6<sup>e</sup> congrès annuel (24-25 mai 1975)**

### **RÉSOLUTIONS ADOPTÉES**

#### Résolution no 1

#### Objet de la résolution:

Constitution de la Corporation professionnelle des bibliothécaires du Québec

#### Texte de la résolution:

LES MEMBRES DE LA CBPQ/CPLQ, REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE, demandent au Bureau que des représentations soient faites auprès de l'Office des professions pour que l'Etat du Québec constitue la "Corporation professionnelle des bibliothécaires du Québec".

#### Résolution no 2

Objet de la résolution:

Comité d'études sur le statut de la CBPQ

Texte de la résolution:

LES MEMBRES DE LA CBPQ/CPLQ, REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE, demandent au Bureau d'étudier en profondeur toute cette question, en mettant notamment en parallèle le statut juridique des diverses corporations professionnelles à titre réservé, tant avant l'adoption du code des professions qu'après.

Résolution no 3

Objet de la résolution:

Appui à l'action syndicale

Texte de la résolution:

LES MEMBRES DE LA CBPQ/CPLQ, REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE, demandent au Bureau de confier le mandat suivant au Comité statut et traitement.

1. se maintenir en contact permanent avec des membres travaillant dans les secteurs public et parapublic (fonction publique, cégep, scolaire, santé) afin de connaître les demandes syndicales.
2. entreprendre toute recherche susceptible d'aider les membres de la base à présenter des demandes étayées auprès de leur syndicat respectif (description de tâches, scolarité, salaires, etc.).
3. aviser le Bureau sur toute action qui doit être entreprise pour appuyer l'action des bibliothécaires syndiqués auprès de l'exécutif de leurs syndicats ou de leur fédération dans les délais propices selon l'échéancier établi par les Centrales syndicales pour le déroulement des négociations.

Résolution no 4

Objet de la résolution:

Etablissement de sections régionales

Texte de la résolution:

LES MEMBRES DE LA CBPQ/CPLQ, REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE, demandent au Bureau d'étudier la possibilité de créer trois sections régionales pilotes de la Corporation, soit dans l'Ouest québécois, dans la Mauricie et dans le Saguenay-Lac St-Jean.

Résolution no 5

Objet de la résolution:

Elargissement des cadres de la Corporation

Texte de la résolution:

LES MEMBRES DE LA CBPQ/CPLQ, REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE, demandent au Bureau nouvellement élu de relancer le Comité des documentalistes afin qu'une décision soit prise par le Bureau, si possible au cours de l'année 1975-1976, et par les membres à l'assemblée générale de 1976.

DEBAT STERILE

\* Marie Brisebois-Mathieu

\* Christiane Charette

\* Lise Langlais

A l'Assemblée générale du 25 mai 1975, le Comité de conduite professionnelle a présenté une nouvelle version du code de déontologie. Disons tout de suite qu'elle n'a pas été votée parce que les travaux s'y rattachant n'ont pu être terminés à temps.

Ce qu'on reproche surtout à cette nouvelle version est son manque de précision, son ton paternaliste et son absence de force d'encadrement. Un code d'éthique offre une structure à une profession, une ligne de conduite. Il est censé protéger le public. Cette protection inclut le respect des droits de l'individu. Or, le présent code ne fait qu'une faible allusion à l'obligation de respecter le droit à l'information de chacun.

Le code proposé donnait une ligne de conduite à tous les bibliothécaires... administrateurs. Cela va de soi au Québec: tous les administrateurs de bibliothèques sont des bibliothécaires et tous les bibliothécaires sont des administrateurs de bibliothèques. Leurs principaux devoirs sont de défendre, d'exiger, de surveiller... Les bibliothécaires favorisent "l'ORDRE" avant tout; ses collègues de travail, le public: il faut les tenir à l'oeil! Et qu'avons-nous fait des "relations humaines"? Enfin, il ne faudrait jamais oublier qu'un code d'éthique pour une corporation à titre réservé a, jusqu'à maintenant, un pouvoir limité par le législateur. Il implique de la part des membres un engagement en conscience, mais sur lequel les sanctions n'ont aucune implication réelle. Sommes-nous prêts à cette sorte d'engagement ou plus exactement en avons-nous le goût?

\* Edudiantes finissantes de  
l'Ecole de bibliothéconomie (1974-75)

"Ce n'est pas parmi les criminels qu'il faut chercher les gredins, mais parmi ceux qui ne "commettent" rien."

Frédéric Nietzsche  
Ainsi parlait Zarathousta

### Nouvelles publications

Nous aimerions signaler à nos lecteurs la publication toute récente de "Profil d'un centre documentaire multi-média". Cette étude réalisée par des étudiants de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, sous la direction de Janina Klara Szpakowska contient les résultats d'une vaste enquête menée ces dernières années. Les lecteurs d'Argus trouveront sous pli une brochure donnant plus de détails, de même que les renseignements nécessaires pour se procurer ce livre.

Vient également de paraître, le compte rendu du stage pratique en informatique documentaire en vente au secrétariat de la Corporation (\$10.00)

---

### PLAN ANNUEL DE TRAVAIL 1975-1976

A l'assemblée générale du 24 mai 1975, le Plan annuel de travail de la CBPQ pour l'année 1975-1976 fut présenté par M. Pierre Guilmette et la discussion s'est engagée autour des points suivants:

- I. Représentation internationale.
- II. Participation et collaboration avec les autres Corporations professionnelles.
- III. Conditions de travail du bibliothécaire.
- IV. Coopération sur le plan de la formation professionnelle.
- V. Normes de compétence ou contrôle de la compétence professionnelle.
- VI. Programme de publicité
- VII. Recrutement
- VIII. Stages en éducation professionnelle.

---

### Nominations à l'École de bibliothéconomie

L'École de bibliothéconomie vient de mettre sous contrat deux nouveaux professeurs pour septembre prochain.

Réal Messier, auparavant du service des bibliothèques publiques, se chargera des cours portant sur les bibliothèques publiques.

Un spécialiste en informatique, Jean-Paul Gonin, se joindra également à l'équipe des professeurs. Autrefois à l'emploi de la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières, il assurera l'enseignement concernant l'automatisation des bibliothèques, soit les cours intitulés: La bibliothèque et l'ordinateur, Le séminaire sur l'automatisation des bibliothèques, L'analyse de systèmes.

### NOUVEAU BUREAU 1975

#### Président

\*\* M. Jacques Panneton

#### Vice-président

\*\* Miss Marianne Scott

#### Trésorier

\*\* M. Claude André Bonin

#### Secrétaire

\* M. Bernard Bédard

\* M. Pierre Guilmette

#### Administrateurs

\* M. Jean-Marc Alain  
\*\* Madame Rachèle Calonne  
\* M. Robert Cardinal  
\* Mademoiselle Camille Côté  
\*\* Madame Lise Côté  
\*\* M. Michel Fournier  
\*\* M. Léonard Nadeau  
\* M. Yvon Richer

} Comité  
administratif

---

\* Terme de 1 an  
\*\* Terme de 2 ans > à titre d'administrateur